



Fonctionnement des services communaux pendant le confinement

La mairie et l'agence postale restent ouvertes et fonctionnent normalement aux heures habituelles d'ouverture. Nous vous rappelons que l'entrée se fait par la porte principale et la sortie par la porte de service à l'arrière, afin d'éviter les croisements.

Les services techniques continuent également de fonctionner normalement.

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, la bibliothèque ferme ses portes au public. Toutefois, de la même manière qu'en mai et juin, un service « à emporter » est mis en place à compter de lundi 2 novembre 2020. Ce service sera disponible tous les soirs du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h30. Fermé le dimanche. Les réservations peuvent se faire directement en ligne sur le portail (<https://bibliotheque-lampaul-guimiliau.fr>), par mail (bibliotheque@mairie-lampaul-guimiliau.fr) ou par téléphone (07.50.14.27.25)

L'école publique Éric Tabarly demeure ouverte avec un protocole sanitaire renforcé. Les services de restauration scolaire et de garderie sont également maintenus dans le respect des mesures sanitaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Comme lors de la 1ère période de confinement, un certain nombre de personnes seront appelées par des membres du CCAS afin de recevoir un soutien moral. Notre liste n'étant pas exhaustive, si vous faites partie des personnes ayant besoin de cette écoute ou si vous connaissez des personnes qui en auraient besoin, n'hésitez pas à nous le signaler en mairie.